



PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS OU PLUS

À titre de Municipalité amie des aînés, la Ville souhaite promouvoir l'autonomie et le bien-être général des personnes âgées de 65 ans ou plus au 1^{er} janvier de l'année visée en accordant une aide financière (selon les conditions d'admissibilité) correspondant à un montant de 55 \$ par année civile, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Pour bénéficier de cette aide financière, le demandeur doit :

- Remplir ce formulaire et le déposer au Service des finances **au plus tard le 30 septembre de l'année civile visée**;
- Avoir sa résidence principale sur le territoire de la Ville au 1^{er} juillet de l'année civile visée;
- Fournir une copie d'une pièce d'identité établissant son nom, son adresse et sa date de naissance, ou à défaut, une combinaison de pièces d'identité établissant ces renseignements;
- Être bénéficiaire du supplément de revenu garanti versé en vertu de la *Loi sur la sécurité de la vieillesse* et joindre à sa demande une copie du relevé T4A (OAS) fourni par l'Agence de revenu du Canada ou une confirmation de réception du supplément de revenu garanti délivré par Emploi et Développement social Canada;
- Dans le cas d'un propriétaire, les taxes et les droits de mutation visant des immeubles lui appartenant doivent avoir été entièrement acquittés.

ANNÉE CIVILE VISÉE : 2021				
IDENTIFICATION DU PREMIER DEMANDEUR				
Nom :		Prénom :		
Date de naissance (JJ/MM/AAAA) :				
Adresse :				
		Ville de Sainte-Julie	(Québec)	J3E _____
N° civique	Rue	Ville	Province	Code postal
Téléphone résidence :		Téléphone cellulaire :		
IDENTIFICATION DU SECOND DEMANDEUR (s'il y a lieu)				
Nom :		Prénom :		
Date de naissance (JJ/MM/AAAA) :				
Téléphone résidence :		Téléphone cellulaire :		
PREUVES REQUISES				
Pour que votre demande soit acceptée, vous devez <u>joindre au formulaire une copie des documents suivants</u> :				
➤ une copie d'une pièce d'identité établissant votre nom, votre adresse au 1 ^{er} juillet et votre date de naissance, ou à défaut, une combinaison de pièces d'identité établissant ces renseignements;				
➤ une copie du relevé T4A (OAS) fourni par l'Agence de revenu du Canada ou une confirmation de réception du supplément de revenu garanti délivré par Emploi et Développement social Canada.				
ATTESTATION				
J'atteste que les renseignements divulgués sont véridiques. Une fausse déclaration entraîne le rejet de la demande.				
Signature du premier demandeur		Signature du second demandeur (s'il y a lieu)		
Date (JJ/MM/AAAA) :		Date (JJ/MM/AAAA) :		